



**Fournis
seur
mondial
Code de
conduite**

Version 3.2 (décembre 2024)

Contenu

Introduction à Concentrix	3
Introduction à ce Code des fournisseurs de conduite	4
Portée et applicabilité	4
Définitions	4
Gestion Engagement	4
Éthique Conduite	5
Conformité avec Loi	5
Environnement, Social & Gouvernance	5
Environnement	5
Social	6
Harcèlement et Discrimination	6
Esclavage moderne, forcé et Enfant Travail	6
Santé et sécurité dans le Lieu de travail	6
Gouvernance	6
Lutte contre la corruption	7
Fourniture et réception de Cadeaux	7
Conflit de Intérêt	7
Codes clients de Conduite	7
Protection des données et Sécurité Politique	8
Gouvernement, médias et Investisseur Relations	8
Arrière-plan Chèque	8
Assurance	8
Précision des enregistrements et Rétention	8
Entreprise Gouvernance	8
Conflit Minéraux	9
Entraînement sur Obligations sous ce Code de Conduite	9
Certification de conformité & Audit	9
Surveiller la conformité et Rapport Infractions	9
Remerciements et Acceptation Formulaire	10

Code de conduite des fournisseurs mondiaux

Présentation de Concentrix

Nous sommes Concentrix. Une nouvelle génération d'entreprises technologiques, centrées sur l'humain. Alimentées par la technologie. Alimentées par l'intelligence. Nous concevons, construisons et gérons des expériences à l'échelle de l'entreprise qui touchent les cœurs et font bouger les marchés. Et ce faisant, une chose reste toujours vraie : notre promesse.

Défier les conventions.

Pour produire des résultats inimaginables.

En créant des expériences qui vont au-delà du WOW.

Notre vision et notre culture peuvent se résumer ainsi :



NOTRE CULTURE

Nous ne sommes PAS ici pour le STATU QUO !

Nous CHANGEONS LA DONNE dans notre quête de l'EXCELLENCE.
NOUS LUTTONS POUR de meilleures EXPÉRIENCES de marque.

Défendre notre PEUPLE.

Agir avec INTÉGRITÉ. Collaborer de manière CONSTRUCTIVE.

Toujours avec un CARACTÈRE EXEMPLAIRE !

Nous gagnons seulement lorsque nos CLIENTS GAGNENT.

Nous sommes une équipe, une entreprise.

Introduction au présent Code de conduite des fournisseurs

Dans le cadre de notre ADN et de notre culture Doing Right, Concentrix met l'accent sur l'approvisionnement responsable et la garantie d'une chaîne d'approvisionnement propre. À cette fin, le présent Code de conduite des fournisseurs définit les normes minimales de conduite commerciale attendues de tous les fournisseurs de Concentrix.

En acceptant un bon de commande de Concentrix, le fournisseur (ci-après dénommé « fournisseur ») s'engage à respecter les principes et dispositions du présent Code de conduite des fournisseurs, en plus des conditions générales énoncées dans le bon de commande et dans tout accord pouvant être conclu entre le fournisseur et Concentrix. Le fournisseur s'engage également à appliquer ces principes à ses propres relations et accords avec les fournisseurs dans la mesure où ils soutiennent le travail du fournisseur pour le compte de Concentrix.

Enfin, le Fournisseur accepte que Concentrix et/ou son/ses représentant(s) puissent procéder à des audits et/ou inspections raisonnables de sa conformité avec le présent Code de conduite des fournisseurs et que le Fournisseur fournisse, sur demande, des documents pour démontrer sa conformité avec le présent Code de conduite des fournisseurs et fournisse une attestation écrite de sa conformité à Concentrix. Le Fournisseur remédiera rapidement à toute lacune identifiée par les Audits et inspections. Non-observance à ce Code fournisseur de Conduire peut résulter dans terminaison de entreprise rapports par Concentrateur avec un tel fournisseur, à la seule discrétion de Concentrateur.

Portée et applicabilité

Ce Fournisseur Code de Conduire devoir appliquer à tous Fournisseurs, sous-traitants, et leurs partenaires (Étage 2 fournisseurs). Le Fournisseur devoir à tous fois, se conformer avec ce Code fournisseur de Conduire dans tous Pays dans lequel ils fonctionner. Il est le responsabilité de le fournisseur doit s'assurer que ses employés, ses sociétés affiliées concernées et ses sous-traitants sont informés du contenu et se conforment aux exigences .

Définitions

Fournisseur : Fournisseur désigne toute société/personne/entité juridique qui conclut une obligation contractuelle avec Concentrix de fournir des biens ou des services pour lesquels le contrat a été conclu.

Concentrix : Concentrix comprend toutes les entités du groupe Concentrix Corporation.

Code de conduite des fournisseurs : signifie que ce code de conduite des fournisseurs s'applique à tous les fournisseurs de Concentrix à travers le monde.

Sanctions : lois et réglementations américaines et internationales qui interdisent à Concentrix de faire des affaires avec des pays, des entités ou des personnes ciblés/sanctionnés qui ont été répertoriés à la suite de restrictions gouvernementales (« Parties interdites »),

Étage 2 Fournisseur: Moyens Direct Fournisseurs, Sous-traitants, ou Partenaires de le Fournisseur dans la chaîne d'approvisionnement pour les produits et services fournis à Concentrateur.

Engagement de la direction

Le fournisseur doit s'engager à adopter ou à mettre en place un système de gestion conçu à assurer conformité avec ce Fournisseur Code de Conduire et en

vigueur lois et règlements conformes à la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi qu'à l'identification et à l'atténuation régulières des risques opérationnels associés et à la facilitation de l'amélioration continue.

Conduite éthique

Tous les fournisseurs sont tenus de respecter les valeurs morales et éthiques les plus élevées dans toutes leurs transactions commerciales.

Conformité à la loi

Le fournisseur est tenu de conserver toutes les licences, permis, autorisations ou enregistrements valides requis par les lois et réglementations applicables et de se conformer à toutes les lois, règles et réglementations applicables de chacun des territoires où il exerce ses activités, y compris, sans limitation, les lois relatives à l'emploi et au travail, à la lutte contre la discrimination, au harcèlement, à l'environnement, à la lutte contre la corruption et à la corruption. Il est interdit au fournisseur de collaborer avec des parties interdites sanctionnées.

Environnement, Social et Gouvernance

Les fournisseurs avec lesquels Concentrix effectue des dépenses importantes devront obtenir une note de durabilité d'entreprise d'Ecovadis ou d'un organisme équivalent (l'organisme équivalent sera soumis à l'approbation de Concentrix). Tout fournisseur qui ne respecte pas le minimum exigences volonté être requis à fournir un action plan à améliorer leur note.

Environnement

Concentrix attend de ses fournisseurs qu'ils s'engagent en faveur de la durabilité environnementale avec une attention particulière aux impacts sur le climat, les déchets et les écosystèmes pour œuvrer à réduire les impacts négatifs sur l'environnement naturel (par exemple : mise en œuvre des meilleures pratiques pour minimiser la pollution de l'air, de l'eau, du bruit et la conservation des ressources naturelles), et prendre des mesures positives pour protéger l'environnement.

Le fournisseur est tenu de respecter toutes les lois relatives à l'environnement, pollution et protection lois en vigueur à c'est entreprise et prendre toutes les mesures pour mesurer, surveiller et réduire son empreinte carbone et son impact sur l'environnement. Elle doit également veiller à fournir des biens/services de manière durable, afin de contribuer à la conservation de l'environnement.

Conformément au Pacte mondial des Nations Unies, les fournisseurs doivent adopter une approche de précaution face aux défis environnementaux. La clé d'une approche de précaution réside dans la prévention plutôt que dans la réparation. Il est plus rentable et plus bénéfique pour l'environnement de prendre des mesures précoces pour garantir que des dommages environnementaux ne se produisent pas que de remédier après coup.

De même, les fournisseurs devraient encourager le développement et la diffusion de produits respectueux de l'environnement. amical technologies. Par exécution écologiquement technologies conviviales et technologique innovations un entreprise peut réduire le utiliser de matières premières conduisant à une efficacité accrue et à une compétitivité accrue tout en ayant un impact positif sur leur environnement.

Sociale

Harcèlement et discrimination

Concentrix s'engage à fournir un environnement de travail exempt de harcèlement et de discrimination illégaux. Le fournisseur doit s'assurer que son lieu de travail est exempt de harcèlement et de discrimination illégaux fondés sur la grossesse, l'accouchement ou les conditions médicales connexes, la race, la religion, la croyance, la couleur, l'origine nationale ou l'ascendance, l'état physique ou mental invalidité, médical condition, matrimonial statut, âge, genre, orientation sexuelle ou toute autre base ou catégorie protégée par les lois applicables loi.

Le fournisseur doit offrir des chances égales en matière d'emploi et traiter les candidats et les employés sans préjugés illégaux. Le fournisseur doit également veiller à ce que rien ne décourage ou n'empêche son personnel d'exercer son droit de représentation, sa liberté d'association et/ou de négociation collective.

Esclavage moderne, forcé et infantile Travail

Le respect des normes relatives aux droits de l'homme inscrites dans diverses lois est un élément essentiel du soutien à l'engagement du fournisseur à respecter les lois sur l'esclavage moderne. Fournisseur devoir assurer que il volonté être conforme avec le disposition de le Loi sur l'esclavage moderne de 2015 (Royaume-Uni) et Loi sur l'esclavage moderne de 2018 (Australie) et autres lois similaires concernant l'interdiction et l'éradication des pratiques d'esclavage moderne. Plus précisément, conformément à l'Organisation internationale du travail (OIT), une agence des Nations Unies, le fournisseur ne doit pas utiliser, soutenir ou recourir au travail forcé ou obligatoire ou encourager ou soutenir l'esclavage ou la traite des êtres humains.

Tout travail doit être volontaire et les travailleurs doivent être engagés conformément à la loi applicable, y compris les heures de travail, la rémunération, les conditions générales et doivent être libres de quitter le travail moyennant un préavis raisonnable. Le fournisseur ne doit pas employer de personnes n'ayant pas atteint l'âge minimum légal pour travailler.

Santé et sécurité au travail

Le fournisseur se conformera à toutes les politiques de santé et de sécurité applicables et à toutes les lois applicables pour garantir un environnement de travail sûr, sécurisé et sain.

Gouvernance

Alors que nous travaillons à formaliser l'inclusion de la diversité et de la durabilité environnementale en tant que facteurs dans nos décisions de sélection de fournisseurs, nous pouvons demander à tout moment une description et justificatif preuve illustrant comment chaque de le suivant facteurs améliorent la responsabilité sociale et la durabilité environnementale :

- a. Stratégie commerciale des fournisseurs et Politique
- b. Cibles des fournisseurs et Incitations
 - i. Pour l'entreprise du fournisseur dirigeants
 - ii. Pour les fournisseurs personnel
- c. Performance des fournisseurs et performance de la chaîne d'approvisionnement favorisant des impacts sociaux et environnementaux positifs résultats.

Nos fournisseurs seront traités de manière juste et équitable lors de l'appel d'offres et

processus d'achat, avec des décisions prises sur la base de critères de sélection clairs.

Concentrix s'attend également à ce que chaque fournisseur transmette des attentes similaires dans ses propres chaînes d'approvisionnement :

- Diversité, équité et inclusion dans le effectifs
- Entreprises appartenant à des personnes de diverses origines, telles que des entreprises appartenant à des minorités ou à des vétérans et des entreprises appartenant à des femmes dans son offre chaîne
- Durabilité environnementale dans les opérations et au-delà tout au long de l'approvisionnement chaînes.

Lutte contre la corruption

Concentrix applique une tolérance zéro à l'égard de la corruption. Les fournisseurs sont tenus de se conformer aux lois anti-corruption/anti-pots-de-vin en vigueur, telles que la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (Foreign Corrupt Practices Act, FCPA) et la loi britannique sur la corruption (UK Bribery Act), et de ne pas illégalement payer, autoriser à payer, offrir ou promettre argent ou quelque chose de valeur (tel que pots-de-vin, divertissement ou cadeaux) à n'importe quel employé, fonctionnaire ou représentant d'un gouvernement ou d'une organisation publique ou internationale, de candidats politiques ou de partis politiques ou de la famille d'un tel fonctionnaire dans le but d'obtenir ou de conserver un marché, ou d'obtenir un accord abusif avantage.

Cette exigence s'applique aux paiements directs et indirects, à tout tiers ou intermédiaire, lorsqu'il y a des raisons de croire qu'ils seront transmis aux fins susmentionnées.

Fourniture et réception de cadeaux

Le fournisseur ne doit pas payer ou fournir directement ou indirectement quoi que ce soit de valeur aux employés, de clients ou vendeurs à obtenir ou retenir leur entreprise ou influencer leurs décisions au nom de leur employeur. Les employés du fournisseur ne peuvent accepter ou solliciter quoi que ce soit de valeur de la part de fournisseurs actuels ou potentiels dans le cadre d'activités menées au nom de Concentrix.

Ces employés peuvent toutefois accepter des cadeaux, des divertissements ou d'autres courtoisies qui ne sont pas excessifs et qui sont conformes aux normes raisonnables du monde des affaires.

Conflit d'intérêts

Le Fournisseur et ses employés ne doivent pas prendre n'importe quelle action ou avoir des intérêts qui peuvent créer un conflit d'intérêt avec la disposition de marchandises ou services à Concentrix. Si un Fournisseur devient conscient d'un réel ou potentiel conflit d'intérêt, le Fournisseur informera rapidement Concentrix et aidera Concentrix à prendre les mesures nécessaires pour remédier au problème.

Codes de conduite des clients

Concentrix peut être sous une obligation avec un ou plus de clients, à se conformer par tel clients code de conduite et à appliquer il à ses relations avec Fournisseurs. En tel cas, Concentrix s'attend à ce que le Fournisseur dans le cadre de son travail à le Fournisseur dans le soutien de un tel client, ne soit pas sujet à le Fournisseur d'accord à se conformer par n'importe quel termes de le code client

de conduire que sont pas sinon couvert par ce Fournisseur Code de Conduire.

Politique de protection et de sécurité des données

Le fournisseur est tenu de garantir le respect de toutes les lois, directives, réglementations gouvernementales. et/ou réglementaire conseils et industrie meilleur pratiques fournir pour la collecte, le traitement, la protection, le transfert, l'accès et le stockage des informations personnelles dans les pays dans lesquels ils opèrent et les juridictions où les services sont fournis à Concentrateur.

Les fournisseurs de services qui nécessitent le traitement d'informations personnelles ou sensibles doivent disposer d'une gouvernance adéquate et démontrable en matière de protection et de sécurité des données. dans lieu. Tous tel information doit être gardé confidentiel et protégés contre tout accès non autorisé, destruction, utilisation, modification et divulgation grâce à la mise en œuvre de mesures techniques et/ou organisationnelles appropriées mesures.

Le fournisseur peut être tenu d'informer Concentrix de ses mesures de sécurité de temps à autre et doit s'assurer que ses sous-traitants disposent de mesures de protection équivalentes. Concentrix peut demander au fournisseur de signer un accord de protection des données distinct, si nécessaire.

Relations avec le gouvernement, les médias et les investisseurs

Le fournisseur ne doit pas initier aucune forme de publicité ni faire aucune déclaration ou soumission. à investisseurs, le médias ou gouvernement se référant à à Concentrateur sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite préalable de Concentrix (sauf lorsque requis par le gouvernement ou en vertu de la loi).

Vérification des antécédents

Avant de s'engager avec un fournisseur sélectionné, Concentrix peut choisir de mener ou demande un arrière-plan vérification vérifier, y compris mais pas limité à contrôles des sanctions et des vérifications de crédit du fournisseur et/ou de ses propriétaire/directeurs.

L'échec de la vérification des antécédents sera considéré comme un non-respect des termes et conditions du Code de conduite des fournisseurs et peut entraîner la résiliation de la relation commerciale avec Concentrix.

Assurance

Le fournisseur peut être tenu de souscrire une assurance en fonction de la nature des biens et services fournis. Sur demande, le fournisseur doit fournir le certificat d'assurance à Concentrix.

Exactitude et conservation des enregistrements

Le Fournisseur devoir assurer que entreprise enregistrements relatif à Concentrateur sont reflètent avec exactitude et fidélité toutes les transactions commerciales et garantissent que ces enregistrements sont conservés en toute sécurité pendant la période requise par la loi et produits sur demande raisonnable de Concentrateur.

Gouvernance d'entreprise

Tous les fournisseurs sont tenus de se conformer aux réglementations applicables

en matière de gouvernance d'entreprise et de garantir la transparence et une gouvernance éthique élevée dans l'ensemble de leurs activités et de leur organisation.

Minéraux de conflit

Les minéraux de conflit sont certains minéraux qui proviennent de diverses les pays touchés par des conflits et/ou à haut risque, dont les ressources naturelles comprennent des minéraux qui sont en haute demande soit localement et à l'échelle mondiale. Le minéraux commerce peut être utilisé à Les minerais de guerre, comme l'étain, le tungstène, le tantale et l'or, également appelés 3TG, peuvent être utilisés dans des produits de tous les jours. tel comme mobile téléphones et voitures ou dans bijoux. Le Fournisseur devoir se conformer conformément aux exigences des lois, conventions, règles, réglementations ou dispositions relatives à l'utilisation, à l'achat et à la vente de « minéraux de conflit » et aucun produit fourni à Concentrix ne peut contenir ou inclure de tels minéraux de conflit. Minéraux.

Formation sur les obligations découlant du présent Code de conduite

Le Fournisseur volonté conduire approprié entraînement et éducation pour c'est employés sur une base annuelle concernant leurs obligations en vertu des lois et du présent Code de conduite des fournisseurs, y compris, mais sans s'y limiter, les lois applicables relatives à la lutte contre la corruption, à la prévention de l'esclavage moderne et du travail forcé, au harcèlement illégal et à la discrimination dans le lieu de travail.

Certification de conformité et audit

Le fournisseur peut être tenu par Concentrix de certifier sa conformité aux conditions de ce Fournisseur Code de Conduire ou peut être requis à subir un audit par Concentrix ou ses mandataires/représentants pour prouver sa conformité aux termes du présent Code de conduite des fournisseurs. Dans le cas d'un tel audit identifiant une violation substantielle non-conformité sur partie de le Fournisseur, le Fournisseur devoir être tenu de supporter le coût de cet audit et de remédier à cette non-conformité sans frais supplémentaires pour Concentrix. Concentrix sera en droit de mettre fin à sa relation avec le fournisseur pour non-conformité ou défaut de remédier à une non-conformité si elle le juge ajuster.

Surveiller la conformité et signaler les violations

Concentrix attend de ses fournisseurs qu'ils mettent en place des contrôles et des processus conçus à faciliter conformité avec le loi et ce Fournisseur Code de Conduite. Concentrix encourage ses fournisseurs à fournir un mécanisme de plainte anonyme permettant à ses employés, agents et sous-traitants de signaler toute violation de cette Fournisseur Code de Conduire. UN Fournisseur doit protéger n'importe lequel individuel, OMS signale les violations de bonne foi, de représailles.

Tous les fournisseurs sont tenus de signaler rapidement toute violation identifiée ou suspectée de la loi ou du présent Code de conduite des fournisseurs à <https://integritycounts.ca/org/concentrix> et fournir raisonnable assistance à toute enquête menée par Concentrix sur une violation réelle ou présumée du présent Code de conduite des fournisseurs Conduire.

Formulaire de reconnaissance et d'acceptation

(Ce formulaire doit être signé par le signataire autorisé du fournisseur pendant le processus d'intégration et par la suite, sur une base annuelle, à la demande de Concentrix. Veuillez renvoyer le formulaire signé à votre contact Concentrix.)

Je, soussigné, confirme par la présente avoir lu et compris le Code de conduite des fournisseurs **mondiaux de Concentrix - Version 3.2 (décembre 2024)** et confirme en outre que nous respectons les dispositions du Code de conduite des fournisseurs. comme en vigueur à nous et comprendre que n'importe lequel contravention/violation de le Code de conduite des fournisseurs peut entraîner la résiliation de tout contrat et le retrait de la liste des fournisseurs, entrepreneurs et consultants de Concentrix. J'accepte en outre fournir les documents prouvant le respect des lois applicables, comme cela peut être requis par Concentrix de temps à autre. Je confirme que nous ne sommes pas sujets à la faillite, insolvabilité, enroulement en haut procédure, ou avoir avait actifs administré par un liquidateur ou tribunal.

Signature:	
Nom du signataire :	
Désignation:	
Nom du fournisseur	
Date:	
Lieu:	